

1980/50

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

INSTITUT SENEGALAIS DE
RECHERCHES AGRICOLES

BAMBEY

CN0100580
J100/A540
D10

RAPPORT DE MISSION

SEMINAIRE-VOYAGE DE LA FAO
SUR LA PREVENTION DES PERTES APRES-RECOLTES
26 Mai-17 Juin 1980

par Alioune Diop

C. A. Diop	
7/7/80	
0436-00	
JAB	
SR/DOC	

Juin 1980

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES AGRONOMIQUES
DE BAMBEY

SEMINAIRE-VOYAGE D'ETUDES SUR LES PROGRAMMES
DE RECHERCHE, DE DEVELOPPEMENT, DE FORMATION
ET D'INFORMATION POUR LA PREVENTION DES PER-
TES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE

20 MAI - 17 JUIN 1980

1 - OBJECTIFS :

Ce projet dénommé "Séminaire-voyage d'études pour la préparation des programmes de recherche, de développement, de formation et d'information pour la prévention des pertes alimentaires en Afrique" a été organisé par la FAO avec l'assistance financière du PNUD. Il s'intéressait particulièrement aux cultures vivrières suivantes : le mil, le sorgho, la maïs et le riz. Ses objectifs immédiats sont :

- i)- Identifier et choisir au niveau de chaque pays de la région les institutions nationales susceptibles de participer aux activités de recherche appliquée, de développement, de formation et d'information dans le domaine de la technologie post-récolte.
- ii)-Favoriser et organiser l'établissement de liens de coopération entre les agents de la région engagés dans le même domaine après-récolte, en les familiarisant avec les programmes de recherche, de développement et de formation des différents pays.
- iii)-Evaluer les besoins prioritaires de la région en recherche et en développement dans les Programmes de prévention des pertes après-récoltes.
- iv)-Discuter les exigences de formation et les programmes de formation dans ce domaine.
- v)- Décider d'un programme régional pour la prévention des pertes après récoltes.
- vi)-Discuter et décider sur le projet d'un système d'information au niveau régional Pour les différentes institutions nationales.
- vii)Préparer un Projet de document couvrant l'assistance à moyen terme d'un programme de coordination sur la prévention des pertes après-récoltes.
- viii)Assigner des programmes de formation, de recherche et de développement pour exécution par les institutions nationales choisies.
- ix) Discuter des besoins d'appui technique et d'assistance pour les institutions nationales et la coordination régionale.

II - ORGANISATION DU SEMINAIRE-VOYAGE D'ETUDES

A ce séminaire-voyage d'études ont participé 10 représentants d'institutions nationales de 10 pays de la région. Les pays représentés ont été : le Bénin, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. Il y avait aussi 3 membres du personnel de la FAO. La liste des participants est donnée à la dernière page.

Le séminaire-voyage d'études s'est déplacé entre le 20 mai et le 17 juin dans sept pays pour visiter les institutions nationales, régionales et internationales de la Région qui s'intéressent au système post-récolte des céréales. Il a discuté des problèmes et des activités de recherche et de développement, de même que des programmes de formation ; et a évalué le domaine d'activité des différentes institutions visitées.

Avant d'arriver à Dar-Es-Salam (TANZANIE) où devait débuter le Séminaire-voyage, chaque participant avait préparé un document d'information générale sur la production des céréales et les principales contraintes du système post-récolte de son pays. A la fin de la visite de chaque pays, un rapport complet a été préparé. Ce rapport comprenait des informations sur la production céréalière, la manutention, la transformation, le stockage, les pertes après récoltes, les institutions nationales, les principales contraintes et les recommandations. Chaque rapport a été préparé par un groupe choisi composé de 3 participants dont le représentant du pays en question. Ensuite, il est discuté par tous les participants avant d'être adopté.

A la fin de son périple, le séminaire-voyage s'est retrouvé à Accra du 12 au 17 juin 1980, pour discuter des conclusions générales et des possibilités d'action future. Tous les participants étaient présents à ces réunions, de même que des représentants du Bureau régional de FAO pour l'Afrique, du Programme d'Action pour la Prévention des pertes après récoltes de la FAO à Rome et du centre Africain de stockage rural (IITA, IBADAN). Un discours du Dr. Samba Cor Sarr, Directeur général adjoint de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, a ouvert les débats de la dernière session.

Un comité composé de 4 participants (Ghana, Nigeria, Sénégal, Zambie) a été élu pour la rédaction du rapport final. Ce document, incluant tous les rapports par pays de même que les principales recommandations, sera bientôt publié par la FAO.

III - RECOMMANDATIONS

3.1 - Pour le Sénégal (ceci est un extrait du rapport sur le Sénégal).

- i)- Parallèlement à l'effort national de production vivrière dont l'objectif principal est l'autosuffisance alimentaire, des mesures immédiates devraient être prises au niveau le plus élevé afin de définir une politique nationale vigoureuse pour la prévention des pertes après-récoltes.
- ii) Une institution de formation d'ingénieurs agronomes devrait être créée le plus tôt possible. Au sein de cette institution, la technologie post-récolte devrait occuper une place importante afin de mieux contribuer à la formation du personnel de haut niveau pour la recherche et le développement.

- iii) Les écoles de formation de techniciens et de techniciens supérieurs en agriculture, telles que l'ENCR et les écoles d'agents techniques de l'agriculture, devraient étendre leurs activités de formation dans le domaine de la technologie post-récolte afin de former du personnel plus averti sur les problèmes de la prévention des pertes après récoltes.
 - iv)- L'identification et l'évaluation des pertes après récoltes devraient constituer un programme prioritaire pour la recherche en technologie post-recolte.
 - v)- La recherche et la vulgarisation de méthodes améliorées de stockage chez le paysan, devraient être encouragées et soutenues si l'on veut mener à bien la transition du stockage traditionnel du mil et du sorgho en épis au stockage en grains induit par la vulgarisation de la batteuse à mil.
 - vi>- Afin de promouvoir la commercialisation de grain de bonne qualité et ainsi réduire les pertes, l'Institut de Normalisation devrait établir, en collaboration avec d'autres services compétents, un système de normes de qualité pour les céréales avec des prix différenciés lors de la commercialisation.
- 3.2 - Recommandations au niveau national.
- Voici les recommandations à soumettre aux gouvernements de la région.:
- i)- Etablir des organes nationaux de coordination pour coordonner les activités des différentes institutions et départements nationaux qui s'intéressent à la recherche, au développement, à la formation et à la dissémination d'information dans les systèmes post-récoltes.
 - ii)- Elaborer des programmes nationaux définis visant particulièrement à prévenir les pertes post-récoltes. Ceci doit comprendre la détermination des priorités pour la recherche, le développement, la formation et l'information en matière de technologie post-récolte.
 - iii) Assurer la formation à tous les niveaux en technologie post-récolte. La plus grande partie de la production des grains étant gardée chez le paysan, une attention spéciale doit être accordée à la formation de vulgarisateurs et des paysans sur tous les aspects des opérations post-récoltes en milieu rural.
 - iv)- Normaliser les méthodologies d'évaluation des pertes ; déterminer les pertes post-récoltes et identifier les étapes de la manutention où les pertes sont plus importantes.
 - v)- Evaluer et améliorer, si besoin est, l'efficacité des opérations post-récoltes traditionnelles qui existent actuellement.
 - vi)- Encourager au niveau du paysan l'utilisation des matériels outils appropriés de récolte, battage, séchage, transformation et stockage des céréales afin de réduire le travail

- vii)- Identifier le rôle des femmes dans les opérations post-récoltes des céréales et organiser à leur intention une formation appropriée pour améliorer leur compétence dans ce domaine et réduire les pertes tant en qualité qu'en quantité.
- viii)- Etablir des normes de qualité et une politique de prix différentiels des grains afin d'encourager les paysans à produire des céréales de bonne qualité et à réduire ainsi les pertes. *(Bénin, Éthiopie, Mali, Nigéria, Sénégal et Tanzanie).
- ix)- Faire l'inventaire des techniques post-récoltes *(Bénin)
- x)- Créer une institution supérieure d'agriculture adéquate pour la formation en technologie post-récolte *(Sénégal).
- xi)- Organiser un programme de maîtrise en technologie post-récoltes susceptible d'assurer la formation au niveau régional, *(Ghana).
- xii)- Légiférer en vue de contrôler l'utilisation des pesticides sur les produits alimentaires stockés *(Ghana).
- xiii)- Étant donné l'importance immédiate à accorder à la réduction des pertes post-récoltes, encourager les gouvernements à entamer des programmes de vulgarisation des méthodes adéquates de manutention, de transport, de stockage et de transformation des céréales tant au niveau du paysan que des grands centres de stockage.

3.3 - Recommandations au niveau régional

Les participants ont reconnu la nécessité d'une coopération technique entre les pays de la région et ainsi recommandent l'établissement d'un réseau régional d'institutions pour l'Afrique sur la prévention des pertes après-récoltes des céréales, particulièrement le maïs, le mil, le sorgho et le riz.

Le réseau devrait avoir une cellule de coordination constituée d'un coordinateur, un assistant coordinateur, un responsable de l'information, un responsable de la formation et un bureau complet de secrétariat. Cette cellule devrait être située au bureau régional de la FAO pour l'Afrique à Accra et devrait travailler en collaboration étroite avec l'expert de la FAO sur la prévention des pertes, le conseil de recherche scientifique et technique de l'OUA et d'autres organisations scientifiques internationales.

* Recommandation faite en premier lieu par les pays entre parenthèses.

3.3.1 Objectifs du réseau

L'objectif général du réseau sera de servir comme point d'appui et de promouvoir les activités de la région dans le domaine de l'information, de la formation et de la recherche sur la prévention des pertes après-récoltes. De façon plus spécifique, le réseau devra :

- i) Assister les gouvernements de la région à établir des comités nationaux de coordination.
- ii) Mettre en place le dispositif nécessaire pour la réception et la dissémination de l'information sur les techniques post-récoltes aussi bien en Anglais qu'en Français,
- iii) Assister et ^{dans} soutenir les activités nationales et régionales travaillant ~~sur le~~ dans le domaine post-récolte dans la résolution de problèmes identifiés tels que : l'évaluation des pertes post-récoltes, le développement des capacités de recherche, etc.
- v) Servir de lien entre les institutions nationales et les autres réseaux régionaux là où ils existent.
- vi) Assister l'établissement de normes de qualité des grains au niveau régional.
- vii) Etudier les besoins nouveaux de la région pour la prévention des pertes et préparer des propositions détaillées pour la coordination de projets et identifier les ressources financières et autres requises.

3.3.2. Stratégie

Le développement du réseau devra procéder par étape. Le programme de la première phase qui devra s'étendre sur deux ans est le suivant :

- i) L'établissement de l'unité de coordination du réseau.
- ii) Sensibilisation des gouvernements des autres pays de la région sur l'existence du réseau ; et l'organisation de l'élargissement effectif du réseau au plus grand nombre de pays de la région.
- iii) Assistance dans l'établissement de comités nationaux de coordination à travers les contacts avec les gouvernements.
- iv) Organisation de réunions régulières de représentants des comités nationaux de coordination pour la formulation de programmes de travail détaillés pour le réseau.
- v) Collecter l'information sur la technologie post-récolte à partir des institutions nationales de la région aussi bien que des autres régions et institutions internationales. Cette information sera résumée, traduite, éditée et publiée en anglais et en français dans un bulletin trimestriel pour être disséminée.

- vi) Assistance dans l'organisation de cours de formation dans les domaines prioritaires de la technologie post-récolte au sein d'institutions de la région préalablement choisies.
- vii) Fournir les services de consultation pour soutenir la recherche et la formation dans les institutions nationales aussi bien que pour identifier des problèmes immédiats. Les consultants devraient provenir autant que possible de l'expertise disponible à l'intérieur de la région.
- viii) Faire une synthèse du travail accompli à la fin de la première phase et planifier pour la phase suivante.

F.A.O., ROME :

Dr. Murad R. Grace, Senior officer, AGSI, FAO, ROME
Mr. Frédéric DEVE, Associate Expert, PFL Unit,
FAO, ROME.

Bureau régional FAO, Accra :

Mr. J. Rawsley, Regional PFL Officer, FAO, Accra

BENIN :

Mr. Jonas Aklé, phytopathologiste, directeur de la recherche
cotonnière et des fibres textiles, Cotonou

ETHIOPIE :

Mr. Gebremedhin Tadesse, Institute of Agricultural Research,
Addis-Abeba.

GHANA :

Pr. E.V. DOKU, Head, Department of Crop Science, University
of Legon.

KENYA :

Mr. S.K. Muhihu, Grain Storage Entomologist, National Agricultural
laboratories, Nairobi, Kenya.

MALI :

Mr. Mamadou KEITA, Directeur adjoint, CECMA, BAMAKO

NIGER :

Mr. Salifou E. Mahamane, Chef des services semenciers, DPVD,
NIAMEY.

NIGERIA :

Dr. Patrick Onuorah, microbiologist, Federal ministry of Science
and Technology, P.M.B. 5302, 1BADAN.

SENEGAL :

M. Aliou DIOP, Ingénieur de recherche, Service de Technologie
Post-récolte, CNRA de BAMBEY.

TANZANIE :

Mr. Mbia, National Milling Corporation, Dar-es-Salam

ZAMBIE :

Mr. Edward Sakufiwa, Grain Storage Entomologist, Ministry of
Agriculture, Lusaka.